

## AVIS N° 148-2019 / DC/BR / DG

### ----- TPCI 5,85 % 2014-2021 -----

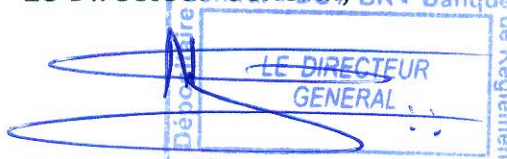
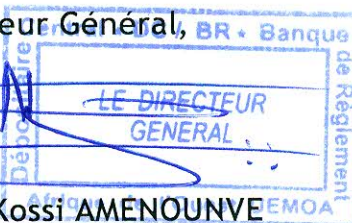
#### Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique procédera, le 19 décembre 2019, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,85% 2014-2021 » pour un montant global net d'impôt de **25 062 011 773 FCFA (Vingt Cinq Milliards Soixante Deux Millions Onze Mille Sept Cent Soixante-Treize FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOGEBOURSE, Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél: 20 20 14 89 ; Fax: 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 05 décembre 2019

Le Directeur Général,

  
  
Dr Edoh Kossi AMENOUNVE